

Module 6 : Notions et mesures en vue de promouvoir la sécurité routière, la mobilité dans le cadre du développement durable - Recyclage Moniteur auto-école // #1153

 6 h  138,00 €

Public

Les moniteurs d'auto-école.

Le programme des recyclages a été établi de façon à répondre aux exigences du SPW Mobilité en matière de recyclage de moniteurs et directeurs d'auto-école.

L'obligation de recyclage minimum est de 12 heures par an et de 36 heures sur une période de 3 années.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1153 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/296c211f-fd6a-4f42-b18d-d81ec9d420a1\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/296c211f-fd6a-4f42-b18d-d81ec9d420a1) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

Partie 1 : Mobilité dans le cadre du développement durable : 3 h

- Introduction à Mobilité générale rappel des lignes de développement du programme FAST et importance des CRM
- **Décret Wallon du 17 janvier 2019 (MB : 21/02/2019) relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules : Entrée en vigueur : 01/07/2019**
- Définition :
- Interdiction de circulation :
- Dispositions générales :
- Dérogations :
- Zones de basses émissions régionales :
- Zones de basses émissions communales :
- Signalisation :
- Contrôle :
- Utilisation et entretien des véhicule
- Infractions pénales et administratives
- Identification du contrevenant :
- Rappel des niveaux 3 & 4 la matrice G.D.E. : Ecoconduite et utilisation rationnelle du véhicule
- Dossier Co-voiturage :
- Les types de Co-voiturage :
- Cahier de charges d'un système de Co-voiturage :

Partie 2 : Prévention et sécurité routière :


- Rappel : Technique de regard
- Statistiques accidentologie en Belgique
- Les facteurs accidentogènes

Accessoires :

- Illustrations à travers quelques films didactiques

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
138,00 €
 Cette formation est agréée "chèques formation".

- > **Horaires**
 Liège
 - > Le 12 juin 2026
de 9h à 16h

- > **Certificat - Attestation**
Attestation de participation

- > **Aides sectorielles à la formation**

Formation agréée Cefora (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)



- > **Reconnaissance**
SPF Mobilité

Module 6 : Notions et mesures en vue de promouvoir la sécurité routière, la mobilité dans le cadre du développement durable - Recyclage Moniteur auto-école // #1153 - Le vendredi 12 juin 2026, Liège

Renseignements

Tél. : 04/229 84 20

€ 138,00 € ou 6 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le vendredi 12 juin 2026

Horaire
de 9h à 16h

 **Liège, Sainte Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

 <http://google.be> (*http://google.be*)